

NOTICE DE MONTAGE

Rappel : Les vérins à gaz que nous proposons, **sont des pièces adaptables pouvant remplacer les pièces d'origine.** Dans de rares cas, une différence de comportement peut être constatée entre le vérin d'origine et le vérin adaptable. Chaque référence de vérin est prévue pour un modèle spécifique de véhicule.



RESPECTER LES PRECAUTIONS SUIVANTES

- Les vérins doivent être la tige en bas, coffre ou capot fermé.
- Ne pas lubrifier ou graisser la tige du vérin.
- Les vérins usagés doivent être neutralisés avant mise au recyclage (voir page suivante)
- **Les embouts doivent être vissés correctement, à fond de filetage, sans trop serrer.**
- **En cas de doute sur le montage ou le recyclage nous contacter par mail sur info@verinauto.eu**
- Ce produit est strictement réservé aux personnes majeures et **ne convient pas aux moins de 18 ans.**

1. MONTAGE DES VERINS

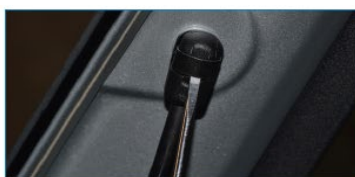
Préambule : Dans la majorité des cas, il n'est pas possible de comprimer le vérin à la main compte tenu de sa force. Il faudra impérativement retirer les 2 anciens vérins pour monter les nouveaux.

Ne pas forcer quand vous clipsez les cages sur les rotules (risque de casse du filetage du vérin).

- Sortez les nouveaux vérins de leur emballage, et mettez l'orifice des cages à rotules dans le même sens, afin que les logements des cages soient dirigés dans le même sens (tourner toujours dans le sens des aiguilles d'une montre, ne pas dévisser la cage du vérin (un desserrage d'une cage risque de casser le filetage du vérin).
- Faites-vous aider d'une personne afin de bloquer le coffre, ou le capot, en position ouverte (attention, sans vérins, un coffre ou un capot peut être très lourd ! Ne vous faites pas surprendre par son poids).
- **Dans le cas d'une cage à rotule métallique, celle-ci est munie d'une aiguille de verrouillage devant être retirée avant montage et impérativement remise en place après remontage du vérin sur les rotules du coffre (cf.images ci-dessous).**
- Parfois il faudra replacer dans sa rainure l'aiguille de verrouillage qui se trouve à l'intérieur de la cage (à l'aide d'un petit tournevis plat). Vous pourrez aussi utiliser un petit marteau/maillet pour tapoter sur la cage après l'avoir positionnée sur la rotule (ne pas taper trop fort non plus).



- **Dans le cas d'une cage à rotule en plastique, celle-ci intègre une bague métallique qui auto-verrouille la cage à rotule sur la rotule. Soulevez légèrement, à l'aide d'un tournevis, la bague afin de faciliter la mise en place, ou le démontage, de la cage à rotule sur la rotule du véhicule.**



Dans certains cas nos cages à rotule sont légèrement différentes des cages d'origines, mais restent adaptables.

Bien vérifier le montage de la cage, sur la rotule, celle-ci doit être entièrement clipsée et ne DOIT PAS pouvoir sortir une fois sur sa rotule.

2. PROTOCOLE DE SECURITE DES RESSORTS A GAZ

Les ressorts à gaz sont des appareils contenant de l'azote et de l'huile sous pression. Cette pression peut atteindre 160 bars tige sortie voire 250 bars tige rentrée.

3. RESPECTER LES PRECAUTIONS SUIVANTES

- Ne pas soumettre le ressort à gaz aux chocs, vibrations, champs électriques ou magnétiques.
- Ne pas exposer les ressorts à gaz à une température dépassant 80°C.
- La tige doit rester propre de toute impureté, projection, peinture, adhésif, solvant ou produit corrosif. Ne pas forcer un vérin dont la tige est bloquée (cf. paragraphe Neutralisation)
- Ne pas détériorer le corps du ressort à gaz (entailles, abrasion, coups) pouvant affaiblir la résistance du corps ou d'un composant interne.
- Ne pas retirer le ressort à gaz de l'application tant que la tige est engagée dans le corps, sans l'avoir neutralisé auparavant (sauf s'il est complètement ouvert, tige sortie).
- Vérifier que le ressort à gaz ne subisse pas d'efforts latéraux.
- Laissez un jeu de 0.5 à 1mm entre les chapes du ressort à gaz et l'axe de fixation de l'application, afin de permettre la rotation des chapes sur leurs axes lors du fonctionnement.
- Monter les ressorts à gaz tiges en bas lorsqu'ils sont au repos (mini angle de 15°/horizontale)

4. NEUTRALISATION D'UN RESSORT A GAZ

Pour neutraliser un ressort à gaz, il faut évacuer la pression contenue dans son corps. Cette opération est nécessaire avant la mise au rebut ou avant de l'extraire quand il est en position tige rentrée, il convient de procéder de la façon suivante : (Munissez-vous de lunettes de sécurité)

- Bloquer l'application dans le cas où le ressort à gaz est encore en position.
- Bloquer légèrement le ressort à gaz dans un étau dans le cas où il a pu être retiré de l'application.
- Utiliser une scie à métaux manuelle afin de scier doucement le corps du ressort à gaz dans une zone comprise entre 20mm et 30mm du fond de tube (côté opposé à la tige du ressort).
- Recouvrir la lame de scie d'un chiffon afin d'éviter les projections de limaille de fer et d'huile.
- Quand vous entendez le gaz sortir (émission d'un sifflement) stoppez l'opération et attendez l'évacuation total du gaz du corps.
- Le dégazage sera terminé quand la tige pourra être déplacée sans contrainte à la main. Si tel n'est pas le cas, faire une deuxième entaille à l'avant du tube (à 40mm de l'avant).
- Mettre le ressort à gaz au rebut dans un container adapté (les composants sont principalement métalliques). L'azote utilisé dans les ressorts à gaz est inerte et sans danger pour l'environnement.



Les vérins ne doivent pas être déposés aux ordures ménagères. Tous les matériaux du vérin peuvent être recyclés. Vous devez vous diriger vers des centres de traitement spécialisé. Il est demandé de vidanger l'huile, se trouvant dans le vérin et de le dégazer (voir la procédure de neutralisation ci-dessus).

5. COORDONNEES – SERVICE CONSOMMATEUR

Adresse Postale : **BM**
1 rue de la gravière
67116 REICHSTETT

Mail : **info@verinauto.eu**
Site internet : **www.verinauto.eu**